



CSA-SD du 20 juin 2023

Madame la Directrice académique,  
Mesdames et Messieurs les membres du Comité Social Administratif spécial départemental du Vaucluse,

Nous sommes à la fin de l'année scolaire et de nombreuses et nombreux personnels de l'éducation sont à la recherche d'un climat apaisé, serein, afin de pouvoir aborder la fin de l'année dans de bonnes conditions.

Une plus grande sérénité ? Ce ne sera pas le pacte qui nous y aidera.

Dilemme entre attractivité du métier et qualité du service de l'éducation nationale, entre les job dating, les difficultés de recrutement, et l'enquête PISA, où la France était parmi les derniers du classement sur les 72 pays comparés en 2021.

Le 25 août 2022, le Président avait annoncé, lors de la réunion des recteurs à la Sorbonne, que le salaire minimum à 2000€ net et l'augmentation d'environ 10% de manière inconditionnelle, seraient mis en place et assumé par l'état dès la rentrée 2023.

Il était temps ! Il était temps, mais pourquoi ?

Revenons un peu en arrière, si on regarde l'évolution de la paye des professeurs depuis 25 ans, il semblerait qu'ils soient de mieux en mieux payés. [sources, bilan social EN de 1996 à 2020].

Mais ce chiffre est à mettre en corrélation avec l'inflation, l'augmentation des prix. Le salaire des professeurs est basé sur le point d'indice. Et quand l'évolution des prix augmente de 50% entre 2000 et 2023, le point d'indice lui augmente de seulement 14%. Au final, si en France, le salaire moyen gagne 22%, que celui des cadres et professions intellectuelles supérieures gagne 5%, celui des profs lui varie entre -12% et +1% .

Oui, il était temps, et grâce aux idées du gouvernement, nous voilà face au socle, et au pacte. Une idée de génie, proposer des augmentations, sous forme de primes, et en plus conditionnelles.

Non seulement, au final, on est loin, très loin, des 10 % annoncés, mais en plus, les primes ne sont pas comptabilisés dans le calcul de la pension... C'est dire, toute la difficulté que nous allons rencontrer pour rendre notre métier attractif.

L'Unsa Education, avec les autres Organisations Syndicales, s'oppose à ce leurre de revalorisation qu'est le Pacte et réclame l'abondement du budget Pacte au profit du Socle.

L'UNSA-Éducation a présenté récemment les résultats de son enquête annuelle, **le baromètre des métiers** qu'elle mène depuis 2012.

Cette année, malgré le contexte social tendu, ce sont presque 35000 collègues issus des métiers de l'éducation, de la recherche et de la culture qui ont répondu aux questions de l'UNSA-Éducation.

Les résultats sont profondément inquiétants pour notre société : les personnels qui portent les politiques de jeunesse et d'avenir dans notre pays expriment un découragement alarmant. 19% seulement conseilleraient leur métier à un jeune de leur entourage, encore 3 points de moins que l'an dernier.

L'UNSA-Éducation veut alerter sur les fortes attentes des personnels du service public de l'éducation.

L'amour du métier continue à faire battre le cœur des collègues, dans 92% des réponses, mais cet enthousiasme s'effrite dans le détail. Les chiffres interrogent, quand le bonheur d'exercer le métier est plus faible en proportion chez les enseignantes et enseignants et décroît avec l'âge, mais aussi quand les chiffres sont meilleurs en éducation prioritaire, là où des moyens supplémentaires sont attribués.

La proportion de personnels qui songent à changer de métier, notamment vers le privé, est en augmentation constante depuis 2016, ce qui met en exergue un problème d'attractivité pour les métiers de la fonction publique.

Et, nous l'avons vu précédemment, ce n'est pas le socle ou le pacte qui va aider à gommer les effets indésirables de la crise que nous traversons. **Travailler plus pour gagner plus, ce n'est pas une revalorisation.**

Les chiffres diffèrent souvent selon l'âge, le genre ou le corps d'appartenance : les conditions de travail se dégradent chez les femmes, notamment en début de carrière et les perspectives de carrière sont jugées particulièrement insatisfaisantes en milieu de carrière, entre 35 et 55 ans.

La charge de travail est un problème de plus en plus sensible chez les personnels d'encadrement du ministère de l'éducation, qui ont porté le système à bout de bras pendant la crise sanitaire. Derrière la priorité constante accordée au pouvoir d'achat, c'est la première fois que la charge de travail dépasse les 50% dans notre baromètre.

L'UNSA-Éducation, au vu des résultats de l'enquête, questionne la capacité durable de la puissance publique à porter des politiques nationales, après un premier quinquennat Macron désastreux pour le dialogue social et la place donnée aux représentantes et représentants du personnel, quand 91% des personnels se déclarent en désaccord avec les politiques menées dans leur ministère. Les changements de casting ne suffisent plus quand c'est la méthode descendante, ignorant les difficultés et les réalités du terrain, qui est rejetée, y compris par les chefs d'établissement et inspecteurs de l'éducation nationale.

Cette méthode descendante, qui s'appuie surtout sur des annonces médiatiques, doit changer et laisser plus de place à une appropriation par le terrain des grandes orientations nationales. La crise de confiance est forte et inquiétante.

Cette crise de confiance, localement, se manifeste sur les refus de temps partiel et les demandes de disponibilités.

La nécessité de service ne peut se substituer au bien-être et à la sécurité des agents. A trop tirer sur la corde, elle finira par rompre.

---

Concernant la carte scolaire, outre les situations précises que nous aborderons, de nombreux seuils semblent dépassés et la norme semble se confirmer, ce que nous déplorons encore et encore, notamment sur l'impossibilité des collègues à effectuer une répartition « tenable » des effectifs en incluant le critère de 24 en GS, CP et CE1. De nombreuses ouvertures auraient dues et devraient être prononcées afin de mettre en place cette directive ministérielle.

De plus, nous ne pouvons toujours pas et ne pourrons jamais cautionner les classes dédoublées en « co-enseignement » dans une seule salle avec 30 – 31 élèves d'éducation prioritaire, et 2 adultes voire plus (enseignants, ATSEM, AESH ...) ! **Au nom de l'Unsa Éducation, nous réitérons notre demande d'un seuil critique de 24 lorsque le dédoublement se fait en co-enseignement dans une seule classe (soit 2 CP ou CE1 ou GS à 12 ).** En faisant cela, de

nombreuses ouvertures devraient être réalisées. Cela permettrait une vraie amélioration des conditions de travail des enseignant-es, et surtout pour leurs élèves d'éducation prioritaire. Avec l'accord du recrutement des listes complémentaires pour des « besoins » d'enseignants, il est possible d'avoir des ETP suffisants pour réaliser ces ouvertures ainsi que d'augmenter le potentiel de remplacement.

Cela tombe bien, le nombre de 70 professeurs des écoles recrutés sur liste externe et 6 sur troisième voie est désormais connu, et le profil 50 ou 100% aussi. Nous attendons cette répartition de quotités et nous souhaitons connaître les supports bloqués, à la fois pour les stagiaires, mais pour l'ensemble des écoles concernées en attente de l'information afin de finaliser leurs répartitions et commandes. Nous souhaitons également savoir au plus vite les fractions et supports qui seront attribués aux TRS.

Alors oui, MME la DASEN, cette sérénité est peut-être utopique en ces temps de crise sociale, en ces temps de crise de moyens, de crise d'attractivité, de crise de confiance. Mais vous avez la possibilité d'en apporter à votre niveau et c'est le vœu que nous faisons, au nom de l'ensemble des syndicats qui forment notre fédération UNSA Éducation.

Merci de vos réponses et de votre attention.